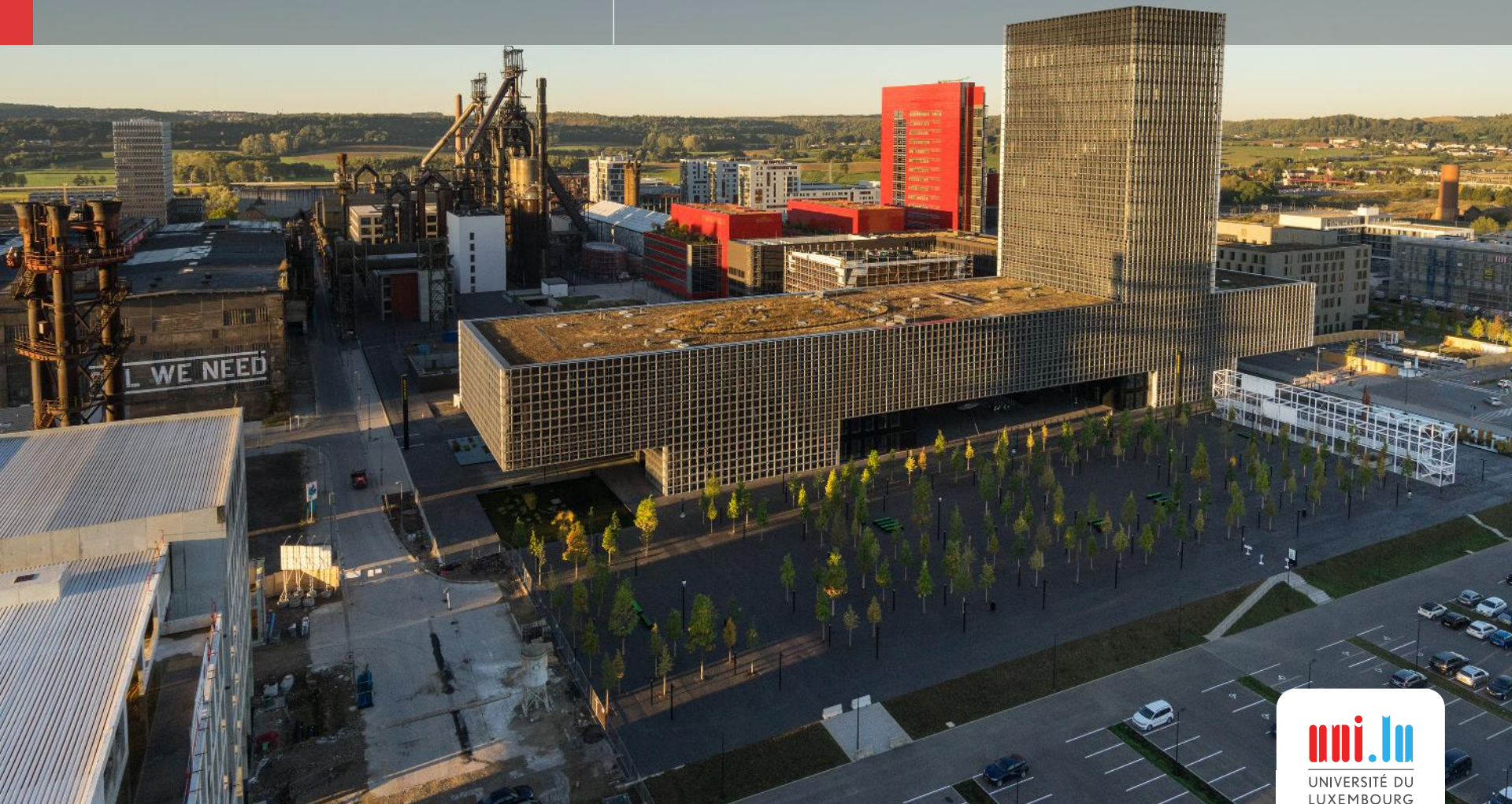


University of Luxembourg

Multilingual. Personalised. Connected.

Méthodologie pour chercheurs en droit

- Théorie et pratique de la recherche juridique francophone -



1/ Contenu de la présentation

- Rappel de la **nécessité** de l'(du bon) **usage de l'information juridique** pour les chercheurs.
- Présentation de la **typologie et de l'accessibilité des ressources juridiques**.
- **Comment traiter l'information juridique ?**
- **Examen détaillé des ressources juridiques gratuites et payantes**
- Travail sur les **bases de données de doctrines (Dalloz)**.
- Quelques **outils pour la structuration bibliographique** – **Logiciels de traitement de références**.

2/ Limites de la présentation

- Introduction un peu **théorique mais nécessaire** pour aborder les exercices.
- Repérage du droit comparé en droit francophone : **pas d'étude Examen détaillée de votre sujet**.
- **Vue d'ensemble des diverses base documentaire (leur diversité, leur contenu)** : à vous de naviguer pour découvrir les fonctionnalités et contenus de chacune.



L'important ici est plus d'appréhender la méthodologie et de la pratiquer : disposer de bons réflexes à la base permettant de traiter l'ensemble de l'information de manière efficace, appropriée et utile.

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciels spécialisés)

Introduction

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

Introduction : Qu'est-ce qu'un travail de recherche scientifique ?

Défendre une thèse vise à étayer, infirmer ou confirmer une affirmation ou une hypothèse, en ayant prise en compte l'ensemble des connaissances et méthodes valides scientifiquement

→ En droit, comme dans toute sciences sociales (par opposition aux sciences dites « exactes ») et quelle que soit la thèse défendue : il n'y a **pas de réponse exacte ou de vérité absolue**, mais on peut se prévaloir d'une **vérité relative, considérée plus fondée ou plus valable que d'autres**, du fait que la démonstration repose sur des méthodes et données considérées scientifiquement valables.

Méthodes considérées valides scientifiquement

- Utilisation de la **logique** : déduction, implication, non implication, raisonnement par analogie /a contrario (≠ arguments d'autorité, appel au surnaturel, intuition).
- Méthode **empirique** : induction, tirer des règles générales d'un ensemble d'observations.
- **Méthode scientifique** : utilisation combinée de la logique, d'hypothèses, de généralisation, d'intuition pour construire un corpus logique destiné à soutenir une démonstration.

Connaissances sur lesquelles s'appuyer

- Données **objectives / observables** (≠ opinion, « bon sens »).
- Données autant que possible **complètes et impartiales** (≠ partielle, ayant des biais ou partielle), essentiellement **juridiques**.
- Sources **directes / officielles** (≠ indirectes)
- **Concepts et théories** déjà scientifiquement validés.

Introduction : Qu'est-ce qu'un travail de recherche scientifique ?

→ **De l'intuition à la thèse** : Au commencement, vous avez nécessairement une intuition ou une orientation concernant ce que vous visiez à démontrer : il faut dès lors **collecter et étudier méthodiquement** l'ensemble de la documentation juridique liée au sujet disponible dans son domaine d'expertise, pour établir une **bibliographie personnelle** qui vous permettra :

D'une part d'effectuer **votre travail de composition**, d'infléchir, de confirmer et/ou d'étayer votre idée initiale, voir d'en modifier l'angle, élargir ou réduire la perspective.

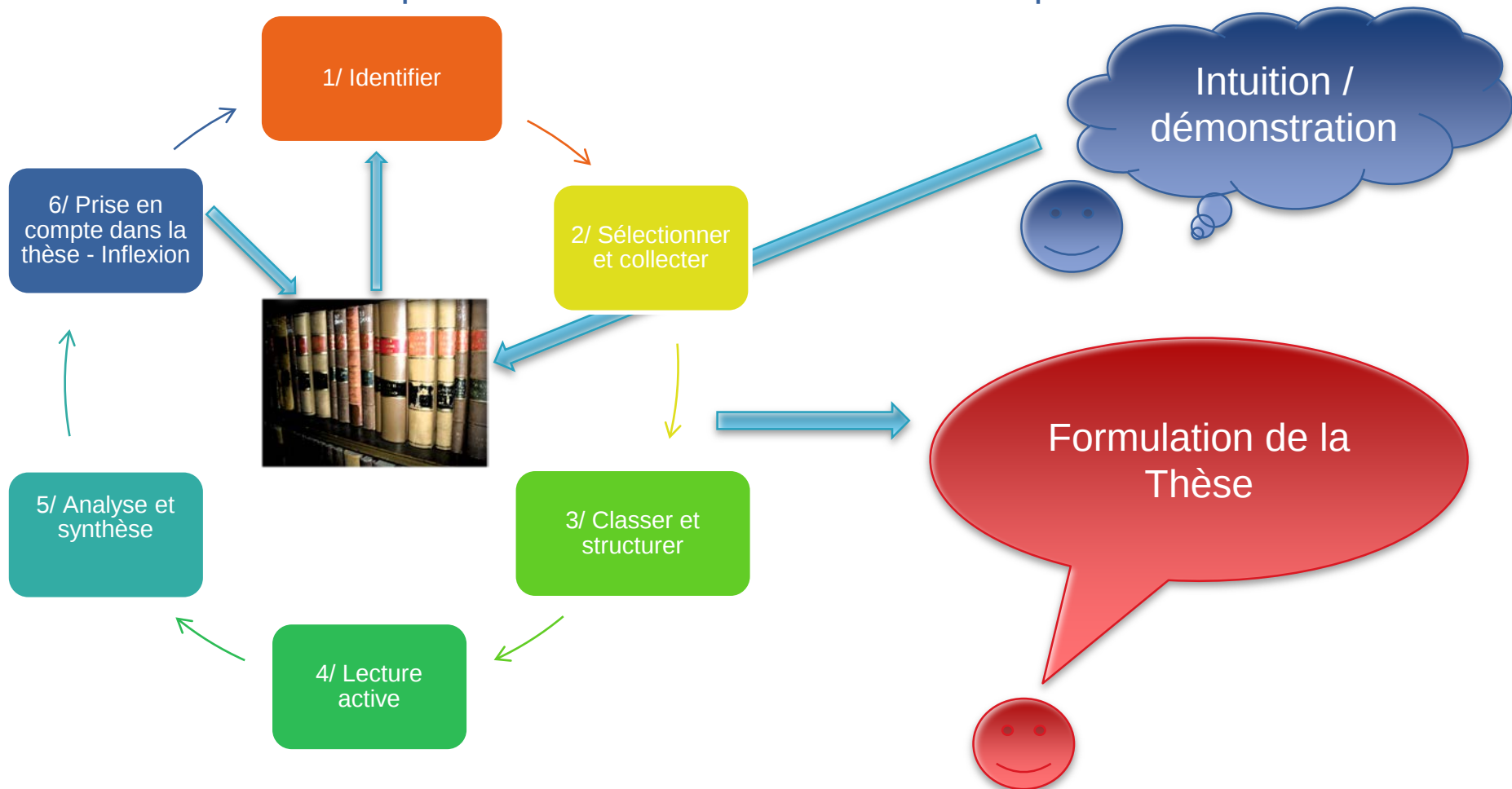
D'autre part, d'établir votre **bibliographie finale** (les écrits que vous aurez utilisés au support de votre thèse), que vous étofferez lors de votre carrière académique, et qui vous permettra la transmission du savoir.



Ce séminaire ambitionne de vous fournir une méthodologie et quelques outils pour que vous puissiez appréhender l'information juridique de la manière la plus **efficace, appropriée, et utile.**

Introduction : Qu'est-ce qu'un travail de recherche scientifique ?

Resumé : le travail de these requiert que vous effectuiez **un aller-retour** entre les connaissances scientifiques actuelles et votre travail de composition.



1^{ère} partie : aspects théoriques

une stratégie globale de recherche informationnelle

L'information est la matière même du droit. Le droit n'est que de l'information en circulation. Sans information, pas de droit" (Frochot, 2007 : 21).

"Tout juriste est avant tout un documentaliste juridique" (Cottin & Moyret, 2000).

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

1^{ère} partie : aspects théoriques

une stratégie globale de recherche informationnelle

I les ressources du chercheur en droit

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

a. Typologie et fonction

**Les ressources et leur fonctions : rappel sommaire des typologies
d'information juridiques**

1 / Les *règles* applicables : l'environnement normatif

**2/ Leur *interprétation* : les travaux parlementaires et la doctrine
(manuels, articles et/ou notes sous arrêts ...)**

3/ Leur *application* : la jurisprudence

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

b. Caractéristiques et accessibilité

i/ L'environnement normatif : typologie

- Normes de droit supranational (ex: OAHDA, EUR Lex UN.org...),
 - Droit national (droit malien, ivoirien etc.),
 - Droit comparé (Belgique, Luxembourg, France, droits des Etats d'Afrique, droit francophone) en tenant compte des grands systèmes juridiques,
 - variétés de disciplines.
- ➔ De plus en plus disponibles librement sur internet sur les sites officiels « *Nul n'est censé ignorer la loi* ».
- ➔ Service au citoyens, transparence manifestant l'Etat de droit.

b. Caractéristiques et accessibilité

ii/ Travaux parlementaire et articles de doctrine

Les travaux parlementaires permettent *d'interpréter en amont* la volonté du législateur (traditionnellement très utilisé en l'absence de doctrine sur la question en cause)

Les articles de doctrine, les notes sous arrêts : les commentaires des spécialistes, des experts d'un sujet permettent *d'affiner en aval* l'interprétation des normes

→ Accès souvent libre aux travaux parlementaires (comme les normes), mais la doctrine est en revanche souvent *via* des bases de données professionnelles et payantes, mais il existe également quelques ressources doctrinales libres

b. Caractéristiques et accessibilité

iii/ Décisions de justice / jurisprudence

➔ Application des règles par les tribunaux, essentiels pour comprendre le droit positif

➔ De plus en plus largement disponibles librement (ce n'est pas le cas encore au Luxembourg ni au Mali de manière totale), mais on trouvera un contenu plus large et plus riche sur les bases de données payantes

b. Caractéristiques et accessibilité

« Nul n'est censé ignorer la loi »

Tendance mondiale : L'information juridique est de plus en plus accessible (effet des technologies, exigence légitime des citoyens dans le cadre d'un Etat de droit)

≠ Dépend des systèmes juridiques, certaines ressources juridiques reste payantes / partielles

1/ Règles applicables :
Environnement normatif

3/ Leur application :
Jurisprudence

2/ Leur interprétation :

- **Discussion parlementaires,**
- **Doctrine** (Manuels, articles et/ou Commentaires d'arrêts...)

Gratuits / accessibles (www.)

Payants / accès partiel

En général, les normes et travaux parlementaires sont accessibles librement sur internet, et souvent les jurisprudences :



En général, la doctrine est accessible sur des bases de données professionnelles et payantes (par ex: Dalloz etc., mais il y a des exceptions :

➔ Qu'il s'agissent de ressources libres ou payantes, la bonne utilisation des opérateurs de recherche, notamment des opérateurs booléens est important pour être efficace et rapide dans vos recherches.

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

1^{ère} partie : aspects théoriques

une stratégie globale de recherche informationnelle

II Appréhension et traitement des ressources

“La société se caractérise par une surabondance d'informations. Le défi est de ne pas confondre l'accessoire et l'essentiel.”

Aurélie Royet-Gounin (diplomate)

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

a. Appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte

Toute information n'a pas la même valeur : quelques principes et rappels sommaires :

- ➔ Les sources **officielles** (normes) et **primaires** (document source) sont celles qui doivent prévaloir et celles qui seront citées
- ➔ Valeur de l'information : **autorité de l'information** (source officielle, parole d'expert...) **nature** de l'information, **exactitude et traitement, contenu** (interprétation ou description), les bases de données professionnelles disposent de plus d'informations utiles et de qualité que ce que l'on peut trouver sur internet
- ➔ **Hiérarchie et cadre** des normes (champ d'application / hiérarchie des normes) , temporelle et géographique de la norme, son caractère supplétif ou impératif

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

b. Utilisation de l'information (substantiel, formel)

- **Traitement substantiel** : L'obligation d'utiliser les sources s'accompagne de celle de citer ses sources (sous peine de plagiat – voir développement au slide suivant)
- **Traitement formel** : Suivre impérativement les normes de présentation académique (nous reverrons cela plus loin)
- **Veille juridique** : *Etre spécialisé dans un domaine implique de connaître l'évolution de sa discipline et l'état du droit positif : que ce soit pour l'évolution réglementaire, ou pour une veille doctrinale, il est essentiel de savoir rester informé(e), et ceci au plus tôt., pour cela, il y a nécessité d'opérer une veille juridique.*

b. Utilisation de l'information : plagiat & traitement scientifique

→ Que couvre le plagiat (lequel est une faute scientifique grave !) ?

- Si le travail académique implique d'utiliser, de comparer, de critiquer la doctrine et les connaissances existantes pour construire sa propre réflexion, il est nécessaire de citer les auteurs sous peine de plagiat.
- Cela est évident lorsqu'on utilise littéralement le travail d'autrui, mais c'est aussi le cas lorsqu'on paraphrase des idées d'autrui en se les appropriant : même si l'on partage précisément la même analyse, il est obligatoire de citer le travail de réflexion antérieure qui a été utilisé.
- De plus toute citation textuelle d'un auteur doit être utilisée en l'insérant entre des guillemets, avec mention de l'auteur et de la source de laquelle elle est extraite.

→ Ce qui n'est pas du plagiat, mais qui ne peut être considéré comme un travail scientifique :

- Si vous devez donc utiliser la connaissance antérieure de la manière la plus large et pertinente au regard de votre sujet (en la citant) pour constituer votre propre travail de recherche : ce dernier n'est pas seulement une compilation/synthèse de ce qui existe : on attend d'un chercheur qu'il rajoute, critique, explore lui-même dans le cadre de son travail de thèse, laquelle aura ainsi une valeur ajoutée.
- L'autre écueil (inverse) est de construire sa propre thèse en faisant fi du savoir antérieur : même si vous pensez qu'il faut déconstruire la totalité de la doctrine existante : vous êtes contraints de l'utiliser, de l'analyser et de l'évaluer pour la critiquer, sinon, votre démonstration ne sera pas validée car elle relèvera de l'intuition, de l'opinion, et donc votre résultat - même s'il avérait juste - ne pourra être ni rationnellement convainquant, ni valide du point de vue scientifique car non démontré

b. Utilisation de l'information : veille informationnelle

« Une veille informationnelle est l'ensemble des stratégies mises en place pour rester informé, en y consacrant le moins de temps possible et en utilisant des processus de signalement automatisés. » (Lardy J.-P., Urlist de Lyon)

- ➔ La méthode la plus classique (« *pull* ») est que vous alliez pêcher l'information (consultation de moteurs de recherches, lecture de revues, presse spécialisée, site de spécialistes, conférences etc.
- ➔ La méthode la plus efficace est **de faire venir l'information à soi** (« *push* »), de manière automatisée (création d'une alerte email, inscription à des lettres d'information, micro blogging & réseaux sociaux (twitter, facebook ...), flux rss.
- ➔ Il faut organiser cette veille informationnelle (agrégateurs de flux / Dashboard : voici quelques exemples à retenir

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

1^{ère} partie : aspects théoriques

une stratégie globale de recherche informationnelle

III Examen détaillé des ressources juridiques

C. Examen détaillé des ressources juridiques / gratuites

Si la doctrine, qui est essentielle pour le travail académique, est généralement accessible **moyennant un paiement ou emprunt**, il existe toutefois un certain nombre de ressources libres :

1/ Règles applicables :
Environnement normatif

3/ Leur application :
Jurisprudence

2/ Leur interprétation :

- **Discussion parlementaires,**
- **Doctrine** (Manuels, articles et/ou Commentaires d'arrêts...)

Gratuits / accessibles
(www.)



En général, les normes et travaux parlementaires sont accessibles librement sur internet, et souvent les jurisprudences.

Seule une toute partie de la Doctrine est accessible librement

➔ Naturellement, l'emprunt en bibliothèque (national ou international), permet également d'avoir accès gratuitement aux ressources.

C. Aperçu des ressources juridiques / accès limité et payant

1/ Règles applicables : Environnement normatif

→ Les bases de données sont reliées aux maisons d'éditions, **et il est parfois difficile d'identifier quelle revue est disponible sur quelle base de données.**

→ Se référer aux « guides de l'utilisateur » ou « aide » pour comprendre le fonctionnement spécifique de chaque base de données, lorsque vous naviguez dessus.

3/ Leur application : Jurisprudence

2/ Leur interprétation :

- **Discussion parlementaires,**
- **Doctrine** (Manuels, articles et/ou Commentaires d'arrêts...)

Payants / accès partiel

**Editeurs juridiques – bases de données
Contenant l'essentiel de la Doctrine.**



L'Université de Bamako a souscrit un abonnement à la base de données Dalloz, et nous allons donc en parcourir les fonctionnalités

1^{ère} partie : aspects théoriques : une stratégie globale de recherche informationnelle

b. Exercices 1 à 16 – 1^{ère} partie (cliquer sur l'image ci-dessous)



Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

2^{ème} partie : aspects pratiques

travaux de recherche et traitement de références

« Trouver rapidement l'information **complète, adaptée, pertinente, exacte, actuelle** est une exigence élémentaire pour un chercheur, mais cela nécessite paradoxalement **étude, pratique, savoir-faire** préalables lesquels génèrent, tout compte fait l'**intuition nécessaire** »

2^{ème} partie : aspects pratiques

travaux de recherche et traitement de références

I Principaux éditeurs juridiques francophones

Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

2^{ème} partie : aspects pratiques

travaux de recherche et traitement de références

II La base Dalloz

a. Fonctionnalités de recherche Dalloz – Vue d'ensemble

- Présentation du tableau de bord général puis recherche avancée (opérateurs)
- Présentation des divers contenus
- Présentation des opérateurs ET / OU / SAUF / « » / * / ? (opérateurs booléens)
- Les liens Dalloz internes au document (à une doctrine, JP, fonds documentaire ...)
- Présentations de listes de résultats et filtres, exports en blocs et dossiers

2ème partie : aspects pratiques : travaux de recherche et traitement de références / II La base Dalloz

b. Exercices (17 à 23) – 2^{ème} partie / Travail sur Dalloz (cliquer sur l'image)



Introduction : Qu'est ce qu'un travail de recherche scientifique ?

I : Théorie: une stratégie globale de recherche de l'information.

1/ Panorama des ressources du chercheur en droit

- a) Types de ressources et fonctions (normes et tx. parlementaires / JP / doctrines)
- b) Caractéristiques et accessibilité de chaque types/catégories

2/ Appréhension et traitement des ressources

- a) Appréhension et appréciation de l'information : valeur, cadre, contexte
- b) Utilisation de l'information (Ethique du chercheur, traitement formel, Veille)

3/ Examen détaillé des ressources juridiques (gratuites & payantes)

II : Pratique - travaux de recherche sur les ressources accessibles par abonnement et traitement des références.

1/ La base Dalloz

2/ Présentation formelle des références (traitement manuel / logiciel spécialisé)

2^{ème} partie : aspects pratiques

travaux de recherche et traitement de références

III Présentation formelle des références

a. Structure des références pour travaux académiques / bibliographie

i/ Citations Francophones : à quoi se référer ?

→ Absence d'un “*Bluebook*” francophone, mais il existe des tendances (notamment le nouveau guide du syndicat national de l'édition, ainsi que divers livres à ce sujet publié en Belgique et au Canada).

→ Lorsque l'on publie pour un éditeur on se référera aux règles qu'il établi dans ses “**recommandations aux auteurs**” (il faut lui demander) mais depuis, peu, le Syndicat national de l'édition tente d'harmoniser les styles.

→ Pour la **jurisprudence / les normes** : on se référera aux institutions judiciaires elles-mêmes, et aux sites officiels (legifrance, legilux, Eur-lex etc.) : un systeme européen d'identification a été mis en place en ce qui concerne la jurisprudence.

2ème partie : aspects pratiques : travaux de recherche et traitement de références / III Présentation formelle des références

a. Structure des références pour travaux académiques / bibliographie

ii/ Aperçu des principaux champs requis dans une citation

Auteur, coauteurs, directeurs	Collection
Titre de l'article	Titre du journal / du livre
Editeur(s), Editions	Volume
Année (parfois date)	Fascicule
Lieu de publication	Nb de page ou pagination

a. Structure des références pour travaux académiques / bibliographie

iii/ Le travail de structuration des champs

→ **La structure varie** en fonction du type de source (monographie, article de revue, partie de livre, actes de colloques, rapports, thèse, e-print...).

→ On la fera varier également **en fonction de ses choix propres** devant correspondre à certains modèles : voici un petit tableau que j'ai élaboré pour faciliter ma tâche en ce qui concerne notre base de données LERIS (vous pouvez vous en servir ou l'adapter selon vos besoins) :



→ Il existe des **logiciels académiques** standards spécialisés pour la gestion et le partage de notes de bas de pages (Endnotes, Mendeley, Zotero ...), mais nous ne verrons qu'une petite partie des fonctionnalités de Zotero (logiciel libre), dans le cadre de la bibliographie.

→ Il existe également un site internet (voir ci-dessous) qui permettra de vous faciliter la tâche, mais il ne constitue pas une garantie de perfection et c'est donc au chercheur qu'il appartient la tâche de vérifier, corriger et compléter les références le cas échéant, pour qu'elles correspondent au format académique : www.citethisforme.com

2ème partie : aspects pratiques : travaux de recherche et traitement de références / III Présentation formelle des références

a. Structure des références pour travaux académiques / bibliographie

iii/ Le travail de structuration des champs

➔ Découverte de **Zotero**, logiciel de gestion de références

Guides de reference pour les citations francophones

Le nouveau guide du syndicat national de l'édition (voir sur le site pour toute actualisation future)

MC GILL - Canadian Guide to Uniform Legal Citation, 8th Edition / Manuel canadien de la référence juridique, 8e édition (McGill Guide) - SC Print
By: McGill Law Journal/par la Revue de droit de McGill.

Vandernoot P and others, Guide Des Citations, Références Et Abréviations Juridiques (1st edn, Kluwer 2010).

Guide des références pour la rédaction juridique, 8e édition Didier Lluelles, Josée Ringuette, Ed. Thémis, 2014.

a. Structure des références pour travaux académiques / bibliographie

iv / Création d'une bibliographie

A partir de références correctement structurées : création d'une source de références dans word

Découverte de l'insertion de références

Création d'une bibliographie à partir des références ainsi stockées

2ème partie : aspects pratiques : travaux de recherche et traitement de références /

b. Exercices (24 à ...) – 2^{ème} partie / Travail sur références (cliquer ci-dessous)



Conclusions et debriefing

- Questions ?
- Utilité de présentation ?
- Suggestions ?

Support du cours sur
www.deprez.lu

(Thank you for the music : (copyright free) www.bensound.com)

Stay connected with us!

